



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8237^e séance

Mercredi 18 avril 2018, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Zambrana Torrelío
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire	M. Dah
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
	Éthiopie	M. Woldegerima
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire-Van Haaren
	Pologne	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

Lettre datée du 13 mars 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/218)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 13 mars 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/218)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Izumi Nakamitsu, Haut-Représentante pour les affaires de désarmement, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Nakamitsu.

M^{me} Nakamitsu (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à présenter un exposé au Conseil de sécurité sur l'incident qui s'est produit à Salisbury, au Royaume-Uni, le 4 mars 2018. Étant donné que je ne dispose pas d'informations indépendantes sur cette question, je transmettrai aux membres les informations aimablement fournies par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Le Conseil s'est déjà réuni pour discuter de l'incident du 4 mars à Salisbury impliquant l'utilisation d'un produit chimique toxique, supposément un agent neurotoxique, qui a entraîné l'empoisonnement et l'hospitalisation de trois personnes. Comme le Conseil le sait, et dans le cadre de sa réponse à cet incident, le Royaume-Uni a demandé l'assistance technique du Secrétariat technique de l'OIAC en application de l'article VIII de la Convention sur les armes chimiques, qui stipule que le Secrétariat technique fournit une assistance technique aux États parties en vue de l'application des dispositions de la présente Convention et établit pour eux à cette même fin des évaluations techniques, notamment de produits chimiques inscrits et non inscrits.

En conséquence, le Directeur général de l'OIAC a décidé dépêcher une équipe au Royaume-Uni pour une visite d'assistance technique. L'équipe d'assistance technique est arrivée au Royaume-Uni le 19 mars en pré-déploiement, et elle a été pleinement déployée du 21 au 23 mars. Au cours de ses travaux,

l'équipe a reçu des informations sur l'état médical des trois personnes touchées et a prélevé des échantillons sanguins sur ces personnes, dans le strict respect de la chaîne de responsabilité, pour les envoyer au laboratoire de l'OIAC aux fins de leur analyse par les laboratoires désignés de l'OIAC.

Outre ces activités, l'équipe a procédé à la collecte sur place d'échantillons prélevés dans l'environnement, toujours dans le strict respect de la chaîne de responsabilité. L'équipe a également demandé, et reçu, des fractionnements d'échantillons prélevés par les autorités britanniques à des fins de comparaison et afin de vérifier l'analyse effectuée par le Royaume-Uni. L'équipe a été mise au courant du produit chimique toxique identifié par le Royaume-Uni. Elle a examiné les résultats et les données d'analyse chimique des échantillons biomédicaux prélevés par les autorités du Royaume-Uni sur les personnes qui y ont été exposées ainsi que des échantillons environnementaux prélevés sur place.

L'OIAC a depuis indiqué que les résultats des analyses des échantillons biomédicaux effectuées par les laboratoires désignés par l'OIAC démontrent que les trois personnes en question ont bien été exposées à cet agent toxique. De plus, les résultats des analyses des échantillons environnementaux effectuées par les laboratoires désignés par l'OIAC attestent de la présence de cet agent chimique toxique dans les échantillons. Enfin, les résultats de l'analyse par les laboratoires désignés par l'OIAC des échantillons environnementaux et biomédicaux prélevés par l'équipe dépêchée dans le cadre de la visite d'assistance technique de l'OIAC confirment les conclusions du Royaume-Uni concernant l'identité du produit chimique toxique utilisé à Salisbury le 4 mars. L'équipe de la visite d'assistance technique a précisé que l'agent toxique en question était d'une grande pureté.

Sur la base des résultats de l'analyse des échantillons réalisée par les quatre laboratoires désignés par l'OIAC, le Secrétariat technique de l'OIAC a préparé un rapport qui reprend en détail les informations dont je viens de faire part. Le 12 avril, ce rapport a été transmis au Royaume-Uni et, à la demande de ce dernier, à tous les autres États parties à la Convention sur les armes chimiques. L'OIAC a également préparé et rendu public un résumé du rapport.

Prenant la parole à une réunion du Conseil exécutif de l'OIAC aujourd'hui même, le Directeur général a souligné que la fiabilité et les capacités techniques des

laboratoires désignés par l'OIAC avaient fait l'objet d'un examen minutieux et rigoureux au fil des ans. Il a ajouté que les États parties à la Convention sur les armes chimiques pouvaient être assurés de la crédibilité et de l'intégrité de ce réseau. Il a en outre ajouté que la visite d'assistance technique relative à l'attaque avait été effectuée par l'OIAC en toute indépendance, sans la participation ni l'appui des États parties et qu'elle était séparée de l'enquête interne menée par le Royaume-Uni.

Le Secrétaire général s'est déclaré profondément préoccupé par les conclusions indiquant qu'un agent neurotoxique a été employé de manière ciblée dans le but de blesser ou tuer. Le Secrétaire général a exprimé à de nombreuses occasions son appui aux travaux de l'OIAC. À cet égard, il se félicite que le Royaume-Uni ait demandé que l'identité du produit chimique toxique utilisé lors de l'attaque soit vérifiée de manière indépendante. L'emploi d'agents neurotoxiques – ou de toute autre arme chimique – par qui que ce soit et quelles que soient les circonstances, est inacceptable et constitue une violation grave du droit international.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Nakamitsu pour son exposé très instructif.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haut-Représentante pour les affaires de désarmement de nous avoir présenté les conclusions de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Au nom du Royaume-Uni, je tiens à remercier également l'OIAC et son personnel. Le Conseil de sécurité nous a priés de le tenir à jour, et je vous salue, Monsieur le Président, d'avoir accepté de convoquer la présente séance. Nous voulons informer le Conseil des dernières évolutions de l'enquête. J'évoquerai également brièvement les conclusions, la question de l'établissement des responsabilités et réfuterai aussi certaines déclarations publiques faites par la Russie contre mon pays. La séance d'aujourd'hui se tient immédiatement après la tenue d'une réunion du Conseil exécutif de l'OIAC à La Haye, à laquelle la Haut-Représentante a fait référence.

Si je peux me permettre, je voudrais simplement signaler que le rapport à proprement parler a été publié sans aucune aide à la rédaction ni amendement de la part d'un quelconque État partie à la Convention sur les armes chimiques. J'insiste bien sur ce point et souligne que le rapport transmis aux membres du Conseil exécutif

est exactement le même que celui que le Royaume-Uni a reçu. Comme l'a indiqué la Haut-Représentante, les conclusions de l'OIAC confirment l'analyse du Royaume-Uni concernant l'identité du produit chimique toxique. Cela confirme notre conclusion selon laquelle un agent neurotoxique de qualité militaire a été utilisé à Salisbury. Comme notre enquête l'a révélé et comme l'OIAC l'a vérifié, les concentrations les plus élevées de l'agent en question ont été trouvées sur la poignée de la porte d'entrée de la résidence de M. Skripal. Il s'agit donc bien du produit chimique dont nous avons parlé. Cela a été confirmé par un mécanisme indépendant.

Je voudrais dire un mot au sujet de l'emploi du terme Novitchock. C'est un terme que nous utilisons pour décrire ces produits chimiques. Nous utilisons le terme russe pour désigner ces agents neurotoxiques. Le rapport de l'OIAC n'utilise pas pour sa part le terme Novitchock. Mais ce que je veux dire, c'est qu'il s'agit bien du produit chimique que nous avons dit. Que les choses soient bien claires sur ce point.

Le rapport décrit l'ensemble de la chaîne de responsabilité et d'intégrité des échantillons. Il précise en quoi une contamination était impossible. Il explique comment les échantillons environnementaux ont été analysés par deux laboratoires et les échantillons biomédicaux par deux autres. Enfin, le rapport signale qu'il n'y a aucune quantité significative d'impuretés dans les produits chimiques qui ont été détectés. Le paragraphe 11 du résumé analytique du rapport parle même de « grande pureté ». Cet élément suggère en retour qu'un laboratoire hautement sophistiqué – autrement dit un laboratoire d'État – a fabriqué l'agent chimique en question.

L'identification de l'agent neurotoxique utilisé est un élément de preuve matérielle essentiel dans l'enquête en cours. Cependant, l'analyse réalisée à Porton Down et le rapport de l'OIAC ne permettent pas d'identifier le pays ou le laboratoire d'origine de l'agent utilisé dans l'attaque. Je voudrais donc expliquer les circonstances qui ont conduit le Royaume-Uni à considérer qu'il n'y a pas d'autre explication plausible que celle de la responsabilité de l'État russe dans ce qui s'est passé à Salisbury. Selon nous, seule la Russie avait les moyens techniques, l'expérience opérationnelle et les raisons de s'en prendre aux Skripal.

Premièrement, en ce qui concerne les moyens techniques, tout un faisceau de rapports et de renseignements crédibles tirés du domaine public montre que, dans les années 80, l'Union soviétique a

mis au point une nouvelle classe d'agents neurotoxiques de quatrième génération. En Russie, puis ailleurs, on les a désignés sous le nom de Novitchok. Le laboratoire principalement en charge de ces travaux relève de l'Institut national de recherche scientifique de chimie organique et de technologie situé à Chikhany. Le nom de code du programme militaire d'armes chimiques dont les Novitchok faisaient partie était « Foliant ». Il est fort probable que les Novitchok ont été mis au point de façon à échapper à la détection de l'Ouest et à contourner les contrôles internationaux des armes chimiques. L'État russe a déjà produit des Novitchok et serait encore capable de le faire aujourd'hui. Au cours de la dernière décennie, la Russie a produit et stocké de petites quantités de Novitchok.

Le programme d'armes chimiques de la Russie s'est poursuivi après l'effondrement de l'Union soviétique. En 1993, lorsque la Russie a signé la Convention sur les armes chimiques, il est probable que certains Novitchok aient passé les tests de validation, ce qui veut dire qu'ils pouvaient être utilisés par l'armée russe. La déclaration de la Russie dans le cadre de la Convention sur les armes chimiques n'a pas fait état des travaux sur les Novitchok, et la Russie a poursuivi le développement des Novitchok après la ratification de la Convention. Au milieu des années 2000, le Président Poutine lui-même était étroitement associé au programme d'armement chimique russe.

Il est très peu probable qu'une ex-République soviétique autre que la Russie ait poursuivi un programme militaire d'armes chimiques après l'indépendance. Aucun groupe terroriste ou acteur non étatique ne serait en mesure de produire cet agent avec le degré de pureté détecté par les analyses de l'OIAC. La Russie l'a elle-même reconnu.

Deuxièmement, je voudrais faire référence à l'expérience opérationnelle. La Russie a des antécédents avérés en matière d'assassinats commandités par l'État, y compris sur le territoire du Royaume-Uni. L'enquête indépendante sur la mort d'Alexandre Litvinenko a conclu en janvier 2016 qu'il avait été délibérément empoisonné au polonium, que le Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie avait dirigé l'opération et que le Président Poutine l'avait probablement approuvée. Au cours des années 2000, la Russie a commencé à tester des moyens de transporter des agents de guerre chimique et à former le personnel d'unités spéciales à l'utilisation de ces armes. Ce programme a inclus par la suite l'étude des moyens d'administrer des agents neurotoxiques, y

compris par application sur les poignées de porte. Au cours de la dernière décennie, comme je l'ai dit, la Russie a produit et stocké de petites quantités de Novitchok dans le cadre de ce programme.

Troisièmement, il y a un mobile. Sergei Skripal était un ancien officier du renseignement militaire russe de la Direction générale du renseignement. Il a été reconnu coupable d'espionnage en 2006. Il est fort probable que les services de renseignement russes considèrent au moins certains de leurs transfuges comme des cibles légitimes d'assassinat. Nous disposons d'informations indiquant que les services de renseignement russes s'intéressaient aux Skripal, et cela remonte au moins jusqu'en 2013, lorsque le courrier électronique de Yulia Skripal avait été ciblé par les cyber-spécialistes de la Direction générale du renseignement. Aucun de ces stocks et de cette production n'a été déclaré dans la déclaration russe sur les armes chimiques. Il est clair que la Russie manque à son obligation de déclarer son programme d'armes chimiques.

Si le Conseil me le permet, j'aimerais maintenant faire le point sur la situation des Skripal eux-mêmes, leur état de santé et la situation consulaire, avant de passer à l'enquête elle-même. Les Russes nous ont demandé de transmettre à Yulia leur offre de services consulaires, ainsi que leur demande de la voir, et c'est ce que nous avons fait. Yulia elle-même a déclaré le 11 avril :

« J'ai accès à mes amis et à ma famille, et j'ai été mis au courant de mes contacts spécifiques à l'ambassade de Russie qui m'ont gentiment offert leur aide de toutes les manières possibles. Pour l'instant, je ne souhaite pas me prévaloir de leurs services, mais si je change d'avis, je sais comment les contacter».

Selon la mise à jour médicale du Directeur médical de l'hôpital du district de Salisbury, au cours des quatre semaines qui ont suivi l'incident dans le centre-ville, les Skripal ont reçu des soins 24 heures sur 24 de la part de cliniciens qui ont pu bénéficier des conseils et du soutien d'experts de renommée mondiale dans ce domaine. En raison du droit à la vie privée des Skripal, je n'entrerai pas dans les détails du traitement que nous avons fourni. Cependant, nous pouvons dire ce qui suit. Les agents neurotoxiques s'attachent à une enzyme particulière dans le corps, ce qui empêche les nerfs de fonctionner correctement. Il en résulte des symptômes tels que la maladie, des hallucinations et un état de confusion. L'hôpital qui traitait les patients a été en mesure de les stabiliser, en s'assurant qu'ils pouvaient

respirer et que le sang pouvait continuer à circuler. Ils ont ensuite dû utiliser une série de médicaments différents pour soutenir les patients jusqu'à ce qu'ils puissent créer plus d'enzymes pour remplacer ceux affectés par l'empoisonnement. L'hôpital a également utilisé des techniques de décontamination spécialisées pour éliminer les toxines résiduelles. Les deux patients ont répondu exceptionnellement bien au traitement que nous leur avons fourni, mais ils sont à des stades différents de leur rétablissement.

Pour ce qui est de la décontamination et de l'enquête, comme nous l'avons déjà dit, il s'agit de l'une des enquêtes les plus complètes et les plus complexes jamais entreprises sur l'utilisation d'armes chimiques. Elle a impliqué 250 inspecteurs de police qui ont été appuyés par une série d'experts et de partenaires. Ils ont examiné plus de 5 000 heures de vidéo et interrogé plus de 500 témoins. Le Gouvernement britannique a annoncé le 17 avril que les travaux de décontamination à Salisbury commenceront cette semaine et qu'il faudra plusieurs mois pour les achever. Au total, neuf sites, dont trois dans le centre-ville, ont été identifiés comme nécessitant une décontamination spécialisée. Cela impliquera un processus complexe de tests, l'enlèvement d'articles qui pourraient être contaminés et qui, à leur tour, pourraient contenir des quantités résiduelles de l'agent. Cela implique également un nettoyage chimique et de nouveaux tests. Tous les déchets seront enlevés et incinérés par souci de sécurité. Aucun site ne sera débloqué tant que la décontamination ne sera pas terminée.

Nous avons entendu un certain nombre d'allégations contre le Royaume-Uni et contre ses conclusions de la part de la Fédération de Russie. Si le Conseil me le permet, j'aimerais aborder brièvement certaines des plus scandaleuses.

L'une des accusations auxquelles nous avons été confrontés aujourd'hui et ces derniers jours était que Yulia n'avait pas été empoisonnée – que le Gouvernement britannique l'avait en fait droguée, l'avait mise dans le coma et lui avait injecté les poisons qui avaient été trouvés. C'est plus que fantaisiste; c'est farfelu. Ce genre de choses peut se produire en Russie, mais je peux assurer le Conseil que cela ne se produit pas et ne se produira pas au Royaume-Uni.

Deuxièmement, le Ministre russe des affaires étrangères, M. Sergey Lavrov, a affirmé que des traces du produit chimique toxique BZ ont été trouvées dans les échantillons analysés par l'Organisation

pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), ce qui a révélé l'emplacement de l'un des laboratoires indépendants utilisés par l'OIAC. L'OIAC elle-même n'a pas divulgué l'identité des laboratoires et n'a publié aucune information sur les échantillons de BZ dans le résumé qu'elle a rendu public. C'est donc une question intéressante : comment et pourquoi la Russie pense-t-elle savoir qui a testé les échantillons et quel résultat ont été trouvés? En rendant ces informations confidentielles publiques, la Russie a à son tour violé la confidentialité que les États parties doivent à l'OIAC en vertu de la Convention sur les armes chimiques.

Sur le fond de cette allégation, le Directeur général de l'OIAC a expliqué dans sa déclaration d'aujourd'hui qu'un échantillon distinct des échantillons prélevés sur les Skripal et leur environnement a été envoyé avec les échantillons prélevés à Salisbury aux laboratoires désignés afin d'y être testés. C'est ce qu'on appelle un échantillon de contrôle, et il s'agit d'une procédure de routine effectuée lors de ces tests afin que l'OIAC puisse vérifier si les résultats des laboratoires sont exacts. Le Directeur général a confirmé clairement qu'il n'y avait de BZ dans aucun des échantillons prélevés par l'OIAC à Salisbury. Je pense que la Russie connaît parfaitement cette procédure et j'apprécieraï de connaître les motifs qui ont poussé M. Lavrov à semer cette confusion.

La Russie continue d'être invitée à participer à l'enquête indépendante du Royaume-Uni. Il est tout à fait clair qu'elle est soupçonnée d'être impliquée en même temps que son comportement a miné sa crédibilité. Comme je l'ai déjà dit, c'est comme si un pompier incendiaire tentait d'enquêter sur son propre incendie. La Russie n'a pas réussi à établir une raison valable dans le cadre de la Convention sur les armes chimiques ou autrement pour laquelle elle devrait être impliquée dans l'enquête policière indépendante du Royaume-Uni. Je répète ce que j'ai dit lors de la première séance d'information du Conseil à laquelle j'ai participé concernant Salisbury (S/PV.8224). Nous nous sommes rendus en Fédération de Russie avant de nous rendre à l'OIAC pour demander s'il s'agissait d'une tentative malhonnête de l'un de ses agents et, le cas échéant, lui demander de coopérer avec nous afin d'essayer d'aller au fond des choses et de résoudre cette affaire. La Fédération de Russie n'a pas accepté cette demande et a au contraire refusé de la prendre au sérieux.

Le 13 avril, la Fédération de Russie a transmis au Royaume-Uni une liste de questions au titre de l'article IX de la Convention sur les armes chimiques.

Nous répondrons dès que possible et certainement dans les 10 jours stipulés par la Convention. Nous répondrons à la Russie, qui a fait cette demande, mais nous partagerons notre réponse avec tous les États parties. En outre, si la Convention sur les armes chimiques le permet, je la partagerai bien sûr avec les membres du Conseil. La Russie a déclaré que ses demandes étaient urgentes et nous a demandé une réponse au plus tard le 17 avril, ce que nous n'avons pas fait parce que nous avons 10 jours pour y répondre. Toutefois, nous regrettons que la Russie n'ait pas jugé urgente la demande d'explications que nous lui avons faite le 12 mars dernier. Nos questions restent sans réponse.

Voilà qui conclut l'exposé que j'ai à faire au Conseil aujourd'hui. Nous sommes à la disposition du Conseil pour répondre à toute question. Nous sommes également tout à fait disposés à continuer à tenir le Conseil informé s'il le souhaite. Nous sommes heureux de le faire en personne ou, si possible, pour ne pas surcharger le calendrier, par écrit. Je rappellerai aussi que nous avons tenu hier à l'Assemblée générale une réunion d'information ouverte à tous les États Membres, lors de laquelle nous avons pu répondre à nombre de questions.

M. Zambrana Torrelío (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions tout d'abord remercier de son exposé la Secrétaire générale adjointe et Haut-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu. Nous en avons pris note. Deuxièmement, nous nous félicitons du prompt rétablissement des personnes affectées par cet incident.

La Bolivie considère que l'emploi d'armes chimiques par qui que ce soit et quelles que soient les circonstances est un acte condamnable, car il constitue une atteinte à la paix et à la sécurité internationales, et c'est pourquoi nous nous déclarons de nouveau préoccupés par le défi lancé de la sorte au régime de non-prolifération. Tout emploi d'agents ou de produits chimiques toxiques comme arme est totalement répréhensible devant l'humanité et il est contraire aux dispositions de la Convention sur les armes chimiques et du droit international. La Convention sur les armes chimiques est un instrument multilatéral adopté par 192 États. Il est important que ce modèle d'accord multilatéral continue d'être mis en œuvre avec la même intégrité et la même indépendance.

Il est capital de préserver la crédibilité de cet instrument international en présence d'allégations d'utilisation d'agents ou de produits chimiques

toxiques comme arme et, à cette fin, toute enquête doit être menée en plein accord avec les dispositions de la Convention. À cet égard, nous considérons qu'il convient que dans toute enquête, les dispositions de la Convention soient pleinement respectées afin de répondre aux préoccupations exprimées par les parties concernées, conformément aux procédures établies dans la Convention. Cette enquête doit être approfondie, impartiale et objective afin de parvenir à des conclusions fondées sur des preuves.

Enfin, il est essentiel que les pays concernés utilisent les voies diplomatiques appropriées afin de respecter les principes de respect mutuel et de coopération bilatérale. Ceci permettra autant que possible de régler cette question par le dialogue et, par-dessus tout, de renforcer le régime de non-prolifération.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haut-Représentante Nakamitsu de son exposé. Je remercie ma collègue britannique de tenir le Conseil régulièrement informé.

La semaine dernière, le Conseil s'est réuni à cinq reprises pour débattre de l'attaque à l'arme chimique à Douma. Aujourd'hui, nous sommes réunis au Conseil pour discuter une fois encore des armes chimiques, cette fois de l'agent neurotoxique de qualité militaire utilisé contre deux personnes sur le sol britannique. À force de tenir réunion après réunion ici au Conseil, il est facile de perdre de vue ce que cela signifie. Nous nous sommes vite retrouvés face à une nouvelle réalité effrayante. Si des armes chimiques peuvent faire leur apparition dans une petite ville anglaise, où pourraient-elles commencer à faire leur apparition la prochaine fois? Aucun d'entre nous ne sera à l'abri de cette menace si nous ne commençons pas immédiatement à rétablir notre consensus contre les armes chimiques.

Je ne vais pas m'engager dans une controverse au sujet de faits évidents. Je ne vais pas dénoncer le comportement honteux de ceux qui se comportent sans honte. Je ne vais pas faire perdre son temps au Conseil. Je dirais simplement ceci – l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a publié un rapport indépendant qui a confirmé l'analyse, par les laboratoires britanniques, du produit chimique toxique utilisé à Salisbury. Trois personnes ont été grièvement atteintes. Des centaines d'autres ont été exposées. Il s'agit d'un acte effronté mené au mépris total du consensus international sur l'utilisation d'armes chimiques.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les États-Unis sont en accord avec le jugement du Royaume-Uni que la Russie est responsable de l'emploi d'armes chimiques à Salisbury. Que cet acte ait été mené directement par la Russie ou qu'il soit dû au fait qu'elle ait perdu le contrôle sur l'agent, ce qui est irresponsable et pire encore, l'appui à nos amis et à nos collègues britanniques reste sans faille. Douma et Salisbury ne sont que les deux derniers incidents impliquant l'emploi d'armes chimiques dans le monde. Ils nous rappellent qu'il s'agit d'armes de terreur. D'armes aveugles. D'armes qui n'ont pas leur place dans le monde civilisé.

Nous espérons que nos collègues au Conseil de sécurité vont se joindre à nous, comme ils l'ont fait auparavant, pour condamner de manière claire l'emploi d'un agent neurotoxique russe sur le territoire d'un autre État-Membre, car si nous n'y mettons pas un terme, il y a aura d'autres morts et d'autres scènes que personne ne veut voir. Il n'y a rien de plus troublant que l'idée que l'utilisation d'une arme de destruction massive devienne une banalité.

L'année dernière, ce fut la Malaisie et Khan Cheïkhoun. Le mois dernier, ce fut Salisbury. La semaine dernière, ce fut Douma. Si nous nous rassemblons pas très vite et si nous n'adoptons pas de position ferme et sans équivoque contre cette tendance meurtrière, la prochaine attaque va avoir lieu, et il se pourrait fort bien qu'elle survienne tout près de l'un de nous. Et ce sera, bien entendu, trop tard – trop tard pour les victimes, trop tard pour les survivants blessés, trop tard pour les femmes et les enfants. C'est là une question de morale élémentaire. Nous ne pouvons en toute conscience pas permettre que cela continue.

M. Delattre (France) : Je remercie le Royaume-Uni pour ce point de situation très opportun sur les circonstances de l'attaque à l'arme chimique survenue le 4 mars dernier à Salisbury. Je remercie également la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, pour son exposé très clair.

Au lendemain de l'acte hostile du 4 mars, la France avait exprimé sa pleine solidarité avec le Royaume-Uni, et je tiens, ici, à la renouveler. Nous avons déclaré partager sans réserve l'analyse britannique selon laquelle, d'une part, il est hautement probable que la Fédération de Russie soit responsable de l'attaque et, d'autre part, qu'il n'y d'autre explication plausible de la tentative d'assassinat perpétrée à l'encontre de Sergueï Skripal et sa fille. Nous en avons tiré les conséquences qui s'imposaient.

Je voudrais saluer ici la volonté de transparence du Royaume-Uni et la manière dont il a conduit ce dossier, en plein accord avec les dispositions pertinentes de la Convention pour l'interdiction des armes chimiques. Je rappelle à cet égard que la Convention requiert des États de mener leur propre enquête pour un événement survenu sur leur territoire national, et du Secrétariat technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) qu'il joue un rôle d'assistance indépendant et impartial. Ces dispositions ont été pleinement suivies et respectées dans le dossier qui nous réunit aujourd'hui. Je réitère aussi notre plein soutien au Directeur général et aux équipes du Secrétariat technique, dont je salue l'engagement et le professionnalisme.

Les résultats de l'OIAC, tels qu'ils nous ont été exposés, parlent désormais d'eux-mêmes : ils confirment les conclusions britanniques. Un agent chimique de qualité supérieure, le Novitchok, considéré comme étant de production militaire, a bel et bien été utilisé à Salisbury contre Sergueï Skripal et sa fille. Les caractéristiques de cet agent chimique, identifiées de manière indépendante par chacun des laboratoires de l'OIAC, et en particulier son haut niveau de pureté, témoignent d'un savoir-faire que seul un État pourrait maîtriser. Sa fabrication et sa manipulation exigent un matériel et une expertise qui ne s'improvisent pas.

Compte tenu de ces éléments, des mobiles possibles et des précédents sur le territoire britannique, le Royaume Uni a légitimement demandé à la Fédération de Russie de répondre à une série de questions. Ces questions sont toutes restées sans réponse, depuis désormais plus d'un mois. Nous invitons donc la Russie, à nouveau, puisqu'elle assure vouloir coopérer, à répondre aux questions britanniques sans délai. La Russie doit apporter toutes les clarifications nécessaires sur le développement possible d'un tel programme d'armes chimiques.

La multiplication des attaques chimiques viole la conscience universelle. Elle bafoue le droit. Et elle menace notre sécurité. Elle ne constitue pas seulement un affront majeur à la communauté internationale, et au Conseil. Elle soulève le risque d'une terrible régression pour nous tous. Nous nous méprenons par en effet : à Salisbury, à Douma et ailleurs, ce sont les fondements les plus anciens et parmi les plus solides de notre sécurité collective qui sont délibérément violés, et ainsi mis en danger, tandis que les enceintes chargées de dire et de faire appliquer le droit voient leur action

systématiquement entravée. Tel est bien le cœur de l'équation.

Ne nous y trompons pas : ceux qui bloquent notre action, qui violent leurs obligations et qui trichent avec leurs engagements, ceux qui pratiquent délibérément des campagnes de désinformation et de manipulation des faits visant à diviser et désorienter les opinions publiques, prennent la responsabilité d'une grave banalisation de l'emploi d'armes chimiques. Au-delà, ils contribuent au risque de mettre à bas le régime de non-prolifération, quand ils devraient en être les garants.

La France, marquée dans sa chair par les effets dévastateurs des armes chimiques durant le premier conflit mondial, ne tolérera jamais que leur emploi reste impuni, qu'il ait lieu en Syrie, en Europe ou ailleurs. Comme à chaque fois qu'une arme chimique est utilisée, où que ce soit et par qui que ce soit, toute la lumière doit être faite et les responsables doivent rendre des comptes. Mais cela ne suffit pas : nous devons tout faire pour enrayer la menace grave de banalisation de l'emploi d'armes chimiques. Ce doit être notre priorité, et notre priorité commune. C'est tout le sens du partenariat que nous avons lancé à Paris, auquel 28 États et organisations ont choisi de se rallier, dont quatre durant cette seule dernière semaine. Face à une telle menace à notre sécurité collective, il ne saurait y avoir de place pour l'impunité. C'est aussi tout l'objet de notre action sur le dossier syrien.

L'emploi répété d'armes chimiques remet en cause le droit international et met au défi notre capacité à préserver les valeurs, les principes et les règles qui fondent l'ONU et notre action. Parce que ce sont les fondamentaux mêmes de notre sécurité qui sont menacés, parce que nous devons être à la hauteur de nos engagements et de nos responsabilités, il n'y a pas d'autre option acceptable possible que de nous rassembler pour rétablir ensemble le tabou essentiel de l'interdiction d'emploi des armes chimiques. Alors sachons emprunter ensemble ce chemin exigeant. Le Conseil peut être assuré de l'engagement de la France en ce sens, aux côtés de tous ses partenaires.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Haut-Représentante Nakamitsu de son exposé.

La Chine suit de près les événements liés à l'incident de Salisbury depuis qu'il s'est produit en mars au Royaume-Uni. Nous sommes favorables au règlement de cette question dans le cadre de l'Organisation

pour l'interdiction des armes chimiques (OIA), conformément aux dispositions de la Convention sur les armes chimiques. Je réaffirme que la Chine est fermement opposée à l'utilisation d'armes chimiques par tout État, organisation ou personne en toutes circonstances. Notre position est catégorique et constante.

Nous notons que le Secrétariat technique de l'OIA a récemment publié un rapport sur l'aide technique fournie en rapport avec l'incident de Salisbury. Dans le même temps, nous notons également que les parties concernées ne se sont pas encore accordées sur des conclusions mutuellement acceptables. Il faut lancer de nouvelles enquêtes pour déterminer la nature de cet incident et amener les parties responsables à rendre des comptes. La Chine estime qu'une enquête approfondie, objective et impartiale doit être menée, et que des conclusions basées sur des preuves solides peuvent en être tirées qui résisteront à l'épreuve des faits et du temps. Dans les circonstances actuelles, toutes les parties doivent poursuivre leurs consultations et lancer de nouvelles enquêtes pour déterminer la vérité.

La communauté internationale est confrontée à de nombreux problèmes et toutes les parties doivent rejeter la mentalité de la guerre froide et œuvrer conjointement au maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité mondiales; rester attachées à un genre nouveau de relations internationales basées sur le respect mutuel, l'équité, la justice et une coopération mutuellement bénéfique; et bâtir une communauté pour l'avenir commun de l'humanité. Les membres du Conseil, en particulier, doivent rester unis afin de s'acquitter ensemble de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité mondiales.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haut-Représentante, Izumi Nakamitsu, de son exposé.

La Pologne a déjà fait part de sa profonde préoccupation concernant l'utilisation d'un agent neurotoxique pour tenter d'assassiner M. Sergei Skripal et sa fille, Yulia Skripal, le 4 mars à Salisbury, au Royaume-Uni.

Le rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIA) a confirmé les conclusions du laboratoire britannique de Porton Down en ce qui concerne l'agent utilisé à Salisbury. Il indique clairement que la réaction de la communauté internationale en faveur du Royaume-Uni était appropriée. Nous remercions le Gouvernement britannique d'avoir partagé, dans un

esprit de transparence, les conclusions de la mission technique. Nous remercions également les dirigeants de l'OIAC et les membres de la mission technique de leur travail exceptionnel et de leur professionnalisme à cet égard.

Je rappelle que le Conseil européen a validé à l'unanimité l'évaluation du Gouvernement britannique, à savoir que la Fédération de Russie est très probablement responsable de cet incident. Dans ces conditions, nous appelons de nouveau la Russie à répondre aux questions légitimes du Gouvernement britannique, dont la validité est confirmée par les conclusions du rapport de la mission technique de l'OIAC, et à faire part à l'OIAC, immédiatement et dans le détail, de tout programme pertinent par rapport à cette affaire.

La Pologne réitère sa ferme conviction que les responsables de l'emploi d'armes chimiques doivent être identifiés et tenus de rendre des comptes. L'incident de Salisbury est un nouvel exemple de violation du droit international et des dispositions de la Convention sur les armes chimiques. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, aucun acte de cette nature ne doit rester impuni, car non seulement il ruine le sentiment élémentaire de justice, mais également contribue à l'érosion des régimes de non-prolifération et de désarmement, et compromet en conséquence notre sécurité à tous.

M. Dah (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie le Royaume-Uni pour avoir initié cette séance d'information relative à la lettre (S/2018/218) datée du 13 mars 2018, de M^{me} Theresa May, Première Ministre britannique, à la suite des événements survenus à Salisbury le 4 mars dernier. Elle remercie également M^{me} Nakamitsu, Haut-Représentante du Secrétaire général pour les affaires de désarmement, de son exposé.

La Côte d'Ivoire prend note des conclusions du rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) confirmant l'identité de l'agent neurotoxique utilisé à Salisbury le 4 mars dernier, qui a entraîné l'empoisonnement et l'hospitalisation de trois personnes. Elle salue la demande des autorités britanniques, adressée à l'OIAC, visant à partager le rapport avec tous les États parties à la Convention sur les armes chimiques et à rendre public son résumé.

Mon pays porte une attention particulière aux suites de l'enquête menée par les autorités britanniques en vue de faire définitivement la lumière sur cet incident. Il invite les différentes parties prenantes à faire preuve de retenue et à collaborer dans le cadre de cette enquête,

conformément à leurs obligations internationales. Mon pays réaffirme sa position de principe, qui est celle de la condamnation de tout usage ou recours à l'arme chimique, quels qu'en soient les auteurs, aussi bien en temps de paix que de guerre.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire salue les efforts collectifs en cours en vue de la mise en place d'un mécanisme de reddition de comptes à l'encontre des utilisateurs d'armes chimiques. L'engagement de la communauté internationale dans le domaine de la lutte contre l'impunité reste un élément fondamental du respect du régime de non-prolifération et de notre volonté commune d'atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes chimiques et de toutes les autres armes de destruction massive.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Haut-Représentante Nakamitsu de nous avoir informé de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'enquête en cours sur l'incident de Salisbury. Nous voudrions par ailleurs faire les observations suivantes.

Le Kazakhstan suit de près l'évolution de cette affaire, dont il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un emploi criminel, flagrant et inacceptable d'armes chimiques. Dans le même temps, il est évident que des conclusions irréfutables n'ont encore été tirées quant à l'identité des auteurs. Il ne fait aucun doute qu'une enquête objective et transparente s'impose pour déterminer les circonstances entourant ce crime.

Malheureusement, ces derniers temps, la question de l'emploi d'armes chimiques est inscrite régulièrement à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. En réalité, cette question est également le talon d'Achille du Conseil, car il est de plus en plus difficile pour nous de porter un jugement étant donné que nous ne sommes pas des experts en ce qui concerne les substances chimiques utilisées dans le cas d'espèce. Nous avons également du mal à mener un dialogue constructif et à faire montre de bonne volonté, ce qui est indispensable pour parvenir à des décisions équilibrées et consensuelles compte tenu de la politisation accrue qui caractérise cette question.

L'esprit et les discours de confrontation qui caractérisent le Conseil se retrouvent désormais au sein d'autres forums et enceintes, notamment à La Haye, où on observe également des divisions entre les États parties à la Convention sur les armes chimiques. À l'heure actuelle, ces États ont du mal à mener un débat professionnel et exclusivement technique sur des

questions très importantes. Les pays qui jouent un rôle de chef de file dans ce débat n'arrivent pas à parvenir à un compromis et à trouver un terrain d'entente en vue de la tenue des négociations qui permettront de mettre en place des mécanismes destinés à contrer la menace que représentent les armes chimiques. Il est regrettable que ces armes de destruction massive, qui avaient été reléguées dans le passé, soient à nouveau utilisées.

Le Kazakhstan, qui a été touché par les conséquences des armes de destruction massive, reste fermement engagé à lutter contre l'emploi d'armes chimiques et est prêt à participer de façon constructive à la mise en place d'un mécanisme d'enquête. Le Kazakhstan appelle de ses vœux et attend avec intérêt une enquête suivie, approfondie, objective et transparente sur cet incident, dans le respect des normes du droit international. Nous appelons les parties concernées à faire preuve de retenue et à s'abstenir de prendre des mesures hâtives, en l'absence de preuves précises et irréfutables quant à l'implication ou la culpabilité de quelle partie que ce soit.

Aujourd'hui, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a une tâche encore plus compliquée mais cruciale : apporter toute son aide pour résoudre les tensions entre les États membres de la Convention. L'organisation a un rôle important à jouer en tant que médiateur objectif et impartial. L'organisation est le meilleur et le plus compétent défenseur du programme de non-prolifération. Un dialogue mené en toute patience et une coopération constructive de la part de toutes les parties prenantes sont les principaux facteurs qui permettront d'obtenir les meilleurs résultats.

En tant que principal organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil ne doit pas tolérer des positions divergentes sur la menace que représentent les armes de destruction massive. Cela pourrait conduire à une escalade des conflits et à de fortes tensions susceptibles de porter atteinte à ses travaux.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative pour mettre le Conseil de sécurité au fait de la situation.

Je remercie également M^{me} Izumi Nakamitsu, Haut-Représentante pour les affaires de désarmement, de son exposé détaillé.

La Suède a condamné, sans équivoque et dans les termes les plus forts, la tentative d'assassinat qui

a pris pour cible certains individus sur le territoire britannique, à l'aide d'un produit neurotoxique. Nous appuyons pleinement la position commune de l'Union européenne en la matière. Nous partageons l'analyse du Gouvernement britannique selon laquelle il est fort probable que la Fédération de Russie soit responsable de cet acte et qu'il n'y a pas d'autre explication plausible. Nous réaffirmons notre forte solidarité avec le Royaume-Uni, un ami proche et notre partenaire au sein de l'Union européenne, ainsi que notre appui à l'enquête actuellement menée par ce pays. Nous saluons la franchise et la transparence dont le Royaume-Uni a fait preuve s'agissant de cette question, notamment en organisant hier une séance d'information publique à l'intention de tous les États Membres.

Nous nous félicitons également de la coopération qui se poursuit entre le Royaume-Uni et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), dans le plein respect de la Convention sur les armes chimiques. Nous remercions l'OIAC d'avoir réagi promptement à la demande du Royaume-Uni et pour son professionnalisme. La Suède a pleinement confiance dans les conclusions officielles de l'OIAC, qui confirment l'identité du produit chimique toxique. Il s'agit d'une question extrêmement préoccupante. Nous demandons de nouveau à la Fédération de Russie de répondre aux questions du Royaume-Uni. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer notre plein appui à l'OIAC, l'organisation indépendante chargée de superviser l'interdiction des armes chimiques.

Une fois de plus, nous condamnons avec la plus grande fermeté l'emploi d'armes chimiques, quelles qu'elles soient, car il s'agit d'un acte odieux et strictement interdit au titre du droit international. Nous devons être vigilants dans nos efforts pour veiller à ce que l'intégrité de l'interdiction des armes chimiques soit respectée.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La République de Guinée équatoriale vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance à la demande du Royaume-Uni. Nous remercions également le Royaume-Uni de nous avoir fait part des conclusions de l'enquête menée par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Nous remercions en outre M^{me} Nakamitsu de son exposé.

La République de Guinée équatoriale a suivi de près l'évolution des événements relativement à l'emploi d'un produit neurotoxique à Salisbury le 4 mars.

Maintenant que le rapport publié par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) sur les résultats des analyses effectuées dans son laboratoire sur les échantillons de sang prélevés sur les patients – M. Skripal, sa fille et le policier – a confirmé qu'ils ont été effectivement exposés à des produits chimiques toxiques très purs, la République de Guinée équatoriale condamne dans les termes les plus forts l'emploi de ce produit chimique toxique contre des êtres humains. Une fois de plus, nous demandons que l'on trouve un moyen d'identifier, au-delà de tout doute, l'auteur ou les auteurs de l'utilisation de ce produit afin que des mesures adéquates sur le plan juridique soient prises.

Il ne doit y avoir aucun doute ni aucune spéculation quant à l'identité ou à la culpabilité des auteurs. Il faut des preuves irréfutables, à l'instar des résultats des tests effectués par l'OIAC, qui ont permis d'identifier et de confirmer le produit chimique auquel M. Skripal et sa fille ont été exposés le 4 mars. À cet égard, nous félicitons l'OIAC pour son excellent travail et son professionnalisme. Alors que les enquêtes se poursuivent pour élucider cette affaire et identifier les responsables, la République de Guinée équatoriale demande une fois de plus au Gouvernement russe et au Gouvernement britannique de faire preuve de retenue et de trouver des moyens appropriés et raisonnables de régler cette question grâce à des contacts directs. Nous espérons également que la crise diplomatique qui en a résulté pourra être réglée.

La Guinée équatoriale adresse ses vœux de prompt et total rétablissement à M. Skripal, à sa fille et au policier britannique qui ont fait l'objet de cette attaque.

Pour conclure cette brève intervention, je voudrais réaffirmer la condamnation sans équivoque par la Guinée équatoriale de la fabrication, du stockage, de l'emploi et de la distribution d'armes chimiques, où que ce soit et par qui que ce soit. Une fois de plus, nous soulignons l'importance qu'il y a à mettre en place un mécanisme transparent, indépendant et professionnel de suivi, d'identification des auteurs de l'emploi d'armes chimiques et d'attribution des responsabilités.

M. Woldegerima (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente séance. Nous remercions également de son exposé M^{me} Izumi Nakamitsu, Haut-Représentante pour les affaires de désarmement.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) est l'organe international compétent pour traiter de l'incident de Salisbury. Nous savons que l'OIAC a présenté son rapport sur l'action menée suite à une demande d'assistance technique formulée par le Royaume-Uni au sujet de cet incident. Nous avons également suivi la cinquante-neuvième réunion du Conseil exécutif de l'OIAC, où la question a été examinée ce matin à La Haye. Nous prenons note de ce que le Directeur général de l'OIAC a indiqué dans sa déclaration liminaire en ce qui concerne les questions soulevées par le résultat des analyses, y compris les assurances que l'OIAC continuera d'utiliser les séances ou réunions d'information du Conseil exécutif pour informer les États parties de ses activités et préciser les points qui doivent être examinés. En effet, la question est très délicate et ses conséquences pour la paix et la sécurité mondiales sont d'une gravité telle qu'il est vital que l'OIAC agisse. Nous nous félicitons de son travail.

Nous convenons que la préservation de la crédibilité et de l'intégrité du régime international relatif à l'utilisation d'armes chimiques est vitale pour la paix et la sécurité mondiales. Évidemment, nous comprenons que le travail de l'équipe technique de l'OIAC se limitait à identifier le produit chimique toxique utilisé. Comme cela a été discuté lors de la réunion du Conseil exécutif de l'OIAC aujourd'hui, le rapport n'identifie pas le pays ni le laboratoire dans lequel a été fabriqué l'agent utilisé au cours de cette attaque. Il est donc important de veiller à ce qu'une enquête approfondie, professionnelle et indépendante soit menée. Nous considérons que ce sera essentiel pour connaître la vérité et traduire en justice les responsables.

Ce qui ressort clairement de l'incident de Salisbury, ainsi que des autres attaques à l'arme chimique qui se sont produites récemment, c'est que l'emploi d'armes chimiques est en train de se normaliser et que la norme internationale sur cette question est gravement compromise, ce qui devrait tous nous préoccuper au plus haut point. L'utilisation d'armes chimiques par quiconque et en quelque circonstance que ce soit est totalement inacceptable, et nous réitérons notre condamnation la plus ferme. Toutefois, nous savons et comprenons que nous ne pourrions relever ce grave défi que si nous coopérons et respectons les règles que nous nous sommes fixées en toute transparence et en restant fidèles à la vérité.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la

Haut-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, de son exposé. Le Royaume des Pays-Bas remercie la Représentante permanente du Royaume-Uni des dernières informations fournies au sujet de l'attaque choquante à l'arme chimique qui a eu lieu à Salisbury, le mois dernier. Je formulerai trois observations. Premièrement, je réitère notre condamnation de l'attaque et réaffirme notre solidarité avec le Royaume-Uni. Deuxièmement, je salue la clarté des conclusions indépendantes de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Troisièmement, j'exhorte la Fédération de Russie à changer de cap et à coopérer pleinement.

Premièrement, je voudrais parler du caractère inacceptable de l'attaque. Lors des deux réunions précédentes consacrées à la question (voir S/PV.8203 et S/PV.8224), nous avons exprimé notre consternation au sujet de l'attaque irresponsable qui a été commise avec un agent neurotoxique de type militaire sur le sol britannique. Le Royaume des Pays-Bas a condamné avec force cette attaque, ici au Conseil de sécurité et à de nombreuses autres occasions. Nous sommes pleinement solidaires du Royaume-Uni et souscrivons sans réserve aux conclusions du Conseil européen du 22 mars.

Deuxièmement, jeudi dernier, à la demande expresse du Royaume-Uni, le rapport complet de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a été communiqué à tous les États membres de l'OIAC. Ce rapport, qui contient l'analyse des échantillons environnementaux et biomédicaux, a été établi à la demande du Royaume-Uni. Ce faisant, le Royaume-Uni a agi dans le plein respect des procédures de l'OIAC, ainsi que l'a confirmé le Directeur général de l'Organisation. Nous nous félicitons de la transparence dont a fait preuve le Royaume-Uni dans le cadre de ce processus. L'analyse indépendante de l'OIAC a corroboré les conclusions des autorités britanniques d'après lesquelles l'attaque visant Yulia et Sergei Skripal avait été menée au moyen d'un type spécifique de Novitchok. Ce fait est désormais incontestable. Nous nous félicitons de la clarté du rapport de l'OIAC.

Troisièmement, il est nécessaire que la Russie coopère. Les conclusions du rapport de l'OIAC ont montré plus clairement encore qu'il était extrêmement probable que la Fédération de Russie était responsable de l'attaque. Il n'y a pas d'autre explication plausible. À cet égard, le fait que les autorités russes continuent de faire circuler d'autres versions peu crédibles des événements de Salisbury n'est pas productif. Nous n'approuvons

pas non plus les tentatives faites par la Fédération de Russie à l'OIAC ou ailleurs pour dresser des obstacles de procédure afin d'empêcher les autorités britanniques d'assurer le suivi de l'enquête sur cette attaque à l'arme chimique perpétrée sur leur sol souverain.

Nous exhortons la Fédération de Russie à changer de cap et à coopérer pleinement. Nous engageons vivement la Fédération de Russie à fournir au Royaume-Uni toutes les informations sur les questions restées sans réponse au sujet des événements de Salisbury, le 4 mars. Nous appelons la Fédération de Russie à coopérer pour que les coupables soient traduits en justice, et à divulguer tous les éléments de son programme Novitchok à l'OIAC. Pour terminer, l'emploi d'armes chimiques constitue une menace pour le droit international ainsi que pour la paix et la sécurité internationales, ce qui est inadmissible. Je réitère notre appel en faveur d'une véritable reddition des comptes pour ce crime horrible.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Haut-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, de son exposé édifiant sur les résultats du rapport publié par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) le 12 avril concernant l'incident survenu le 4 mars à Salisbury dans le cadre duquel il a été fait usage d'une substance chimique toxique qui a conduit à l'empoisonnement et à l'hospitalisation de trois personnes. Je remercie également la représentante du Royaume-Uni de son exposé détaillé sur les derniers faits nouveaux. Je renouvelle mes vœux de prompt rétablissement aux victimes de cet incident, un père et sa fille, à l'agent de police et à tous les civils touchés par l'attaque.

L'analyse effectuée par les laboratoires de l'OIAC corrobore, à travers l'examen d'échantillons environnementaux et biomédicaux, qu'une substance chimique toxique d'un degré élevé de pureté et classée comme agent neurotoxique a été utilisée à Salisbury au cours de l'incident. L'État du Koweït réaffirme sa ferme condamnation de l'emploi d'armes chimiques par quelque partie que ce soit, en toutes circonstances et en tout lieu. Nous condamnons également la production, l'acquisition, le stockage et la conservation d'armes chimiques, ainsi que leur transfert direct ou indirect, conformément à l'article I de la Convention sur les armes chimiques à laquelle l'État du Koweït est partie depuis 1997.

Nous exprimons notre solidarité avec le Royaume-Uni et l'appuyons dans toutes les actions et

mesures qu'il entreprend dans le cadre des enquêtes sur cet incident. L'État du Koweït estime qu'il est important de se conformer au droit et aux normes internationaux et de maintenir la paix et la sécurité internationales, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous appelons toutes les parties concernées à coopérer avec toutes les enquêtes en cours dans le cadre de l'OIAC et conformément aux dispositions de la Convention sur les armes chimiques.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^{me} Nakamitsu de son exposé et sommes très reconnaissants à nos homologues britanniques d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui, que nous attendions avec impatience. Malheureusement, nous n'avons rien entendu de nouveau aujourd'hui.

Lorsque j'écoute certains de mes collègues, j'ai le sentiment que nous ne nous trouvons déjà plus dans *Alice au pays des merveilles* et sommes maintenant passés *De l'autre côté du miroir*. Nos partenaires occidentaux ne s'intéressent pas à la vérité, et pas seulement sur ce dossier. Ils n'écoutent pas ou ne veulent pas entendre. En russe, on dit que nous leur parlons de Foma pendant qu'ils nous parlent de Yerema – en d'autres termes, on mélange les torchons et les serviettes.

Aujourd'hui, nous avons entendu le même mensonge que le Royaume-Uni a déjà utilisé pour tenter d'induire la communauté internationale en erreur. L'on prétend que le Royaume-Uni n'a pas reçu de notre part les réponses aux questions qu'il a posées. Pour l'information du Conseil, je tiens une fois encore à souligner que les questions qu'on nous a posées reviennent de fait au même ultimatum de 24 heures qui se résume en une question : « Pourquoi l'avez-vous fait? » Néanmoins, certains des alliés du Royaume-Uni, avec une persistance qui devrait s'exercer sur un meilleur sujet, nous ont maintes fois exhorté à répondre à ses questions et à coopérer avec lui. S'ils ont des questions qui ne nous ont pas été posées, peut-être peuvent-ils nous les transmettre, en supposant que le Royaume-Uni n'entend pas nous communiquer de questions supplémentaires. Nous leur en serions très reconnaissants.

Aujourd'hui, nous avons entendu la même suite d'accusations infondées, désormais supposément étayée par l'autorité de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Je tiens à dire d'emblée que rien dans le rapport de l'OIAC n'appuie la version britannique mensongère selon laquelle la Russie serait impliquée dans l'incident de Salisbury. Le principal élément qui en est absent, et que les Britanniques

mouraient d'y voir, est une quelconque conclusion selon laquelle la substance utilisée à Salisbury aurait été produite en Russie. Au contraire, l'analyse expéditive menée par l'OIAC ne fait que confirmer qu'une telle substance aurait pu être produite dans n'importe quel laboratoire équipé du matériel voulu. Après tout, pour pouvoir procéder à une analyse comparative, il faut disposer d'un modèle du composé toxique, et ces laboratoires existent, à Porton Down, au Royaume-Uni, ainsi qu'aux États-Unis et dans plusieurs autres pays. La formule de cette substance est connue depuis 1998, date à laquelle elle a été inscrite dans la base de données du National Institute of Standards and Technology par le Centre biologique et chimique de l'armée américaine à Edgewood. En outre, dans l'outil Google de recherche en ligne de brevets, les résultats concernant le mot de clef Novitchok donnent plus de 140 brevets délivrés aux seuls États-Unis, se rapportant à l'utilisation de ce produit chimique toxique et à la protection contre une exposition à ce produit.

Six semaines se sont déjà écoulées depuis l'incident survenu à Salisbury le 4 mars, or les lacunes de cette histoire, qui ne tient que par le plus menu des fils, non seulement n'ont pas diminué mais elles se multiplient à une vitesse saisissante. Nous ne sommes pas surpris par le comportement de Londres. À la réunion tenue par le Conseil exécutif de l'OIAC aujourd'hui, le représentant du Royaume-Uni, dont la déclaration reposait comme à l'accoutumée sur des mensonges et une désinformation concernant les motivations, les méthodes et les moyens de la Russie, a affirmé une nouvelle fois que

(l'orateur poursuit en anglais)

« Il est prouvé que la Russie se livre à des assassinats commandités par l'État. » Prouvé par qui?

(l'orateur reprend en russe)

Naturellement, cela fut suivi de nombreuses références à l'affaire Litvinenko, en y ajoutant des arguments fondés sur la nouvelle terminologie de la jurisprudence britannique, comme :

(l'orateur poursuit en anglais)

« Le Président Poutine l'a probablement approuvé »; « il est possible que l'État russe ait été impliqué »; « il est possible que l'État russe ait commandité les attaques »; « de nombreux assassinats sont soupçonnés d'avoir été commandités par l'État russe. »

(l'orateur reprend en russe)

Tout ce que nous avons vu et entendu aujourd'hui donne une impression de déjà-vu. Nous sommes déjà passés par tout cela dans l'affaire de l'empoisonnement de Litvinenko, avec un manque total de transparence de la part des Britanniques qui, à ce jour, dissimulent toute documentation qui aurait pu nous permettre de dresser un tableau complet de ce qui lui était arrivé à l'époque. À ceux qui ne le sauraient pas, je peux dire que le Royaume-Uni a tout simplement classé ces informations secret défense.

Le mode opératoire de Londres en ce qui concerne le rapport du 12 avril de l'équipe d'assistance technique de l'OIAC n'a pas fait exception à cette règle. Une page et demie du document a été rendue publique, et on y lit que les Britanniques ont interdit aux experts de l'OIAC non seulement de mentionner le type d'assistance technique qu'ils avaient requise, mais même de nommer le produit chimique toxique identifié par Porton Down, préférant dissimuler toutes ces informations dans la section confidentielle du rapport, que le Conseil ne peut examiner en séance publique sous peine d'enfreindre les règles de confidentialité de l'OIAC. La raison nous en semble évidente.

Eh bien, si les Britanniques ne veulent pas accorder aux membres du Conseil le droit de discuter de ce qu'ils ont permis d'inclure dans la partie du rapport consacrée au fond, nous discuterons de ce qui n'y figure pas. En premier lieu, il n'y figure aucune mention de la Fédération de Russie, ce qui correspond aux conclusions que nous avons déjà entendues de la part de Porton Down. Il n'y a pas la moindre mention des informations extrêmement importantes relatives aux facteurs de la contamination de Sergei et Yulia Skripal et de Nick Bailey. Il n'y a pas non plus d'informations sur l'histoire de leur maladie ou sur leur traitement.

Rien n'explique comment une concentration élevée d'un produit chimique toxique extrêmement instable en milieu humide, selon Vil Mirzayanov, son prétendu créateur, aurait pu être détectée près de trois semaines après l'incident. Rien ne dit non plus pourquoi cette substance, supposément 10 fois plus meurtrière que l'agent VX, a pu affecter certaines victimes sept heures après qu'elles eurent été en contact avec elle, alors que d'autres en sont mortes instantanément. Et pourquoi donc – Dieu merci – ses effets n'ont-ils pas été mortels? Peut-être Vil Mirzayanov et les experts de Porton Down ne parlent-ils pas du même produit chimique toxique.

En outre, le rapport ne fournit aucune explication rationnelle de la manière dont un échantillon de sang prélevé sur l'une des victimes 18 jours après l'incident aurait pu révéler une substance chimique non dégradée identifiée par Porton Down, alors que ce ne fut pas le cas pour l'autre victime, qui a subi un degré de contamination plus toxique. Ce scénario est non seulement inhabituel pour les agents neurotoxiques paralysants, mais il pourrait également indiquer qu'il est fort probable que, avant que l'échantillon du produit chimique toxique identifié par Porton Down ait été prélevé, il avait été injecté à la victime tandis qu'elle avait été placée dans un coma artificiel, ce qui explique pourquoi le temps aurait manqué pour observer une réaction biochimique.

Cela soulève une question importante. Le 5 avril (voir S/PV.8224), lorsque j'ai cité Boris Johnson concernant la présence d'échantillons de l'agent A-234 à Porton Down, la Représentante permanente du Royaume-Uni a répondu en arguant que le Royaume-Uni était autorisé à effectuer des travaux de recherche à des fins de défense. Peut-être les experts de Porton Down ont-ils fait des recherches et sont-ils à présent en possession de ce produit chimique toxique, et d'autres produits qui ne figurent pas sur les listes pertinentes de la Convention sur les armes chimiques. Il me semble que, dans le cadre des préparatifs du rapport du conseil scientifique consultatif du Directeur général du Secrétariat technique de l'OIAC pour la quatrième Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques, le moment serait maintenant opportun pour les experts de Porton Down d'informer la communauté scientifique de leurs recherches aux fins de défense sur l'agent A-234 et, éventuellement, sur d'autres produits chimiques toxiques qui compromettent la réalisation des objectifs de la Convention. Mais ne nous faisons pas d'illusions. La position que le Royaume-Uni a décidé d'adopter concernant l'incident de Salisbury a clairement montré que cela ne se produira pas. Le Royaume-Uni et ses alliés ne sont simplement pas intéressés par un débat professionnel, tandis que plus les chimistes professionnels et les experts étudient la version britannique officielle, plus ils la remettent en cause.

Malheureusement, l'interprétation libre que donne Londres des dispositions de la CIAC ne fait que soulever des questions. Par exemple, les Britanniques parlent constamment du fait que leur enquête nationale est menée conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article VII de la Convention. Ces références seraient justifiées si ce n'était pour un « mais », qui est que ce type

d'enquête concerne uniquement des personnes physiques et morales qui sont sous juridiction britannique. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de signaler que la Russie n'est pas sous juridiction britannique. Cela va de soi. À cet égard, nous demandons aux Britanniques de nous expliquer si les déclarations de Downing Street sur l'implication présumée de la Russie dans l'incident de Salisbury représentent une tentative d'exercer une pression politique sur la conduite de l'enquête ou si ce sont les conclusions ultimes d'une enquête menée par Scotland Yard. Ou peut-être est-il normal dans le système juridique britannique que le Gouvernement identifie la partie coupable et que ses organes d'enquête adaptent ensuite leur enquête pour qu'elle corresponde à cette conclusion?

Je tiens à souligner une fois encore que toute question qui susciterait un doute quant au respect par un État partie de ses obligations au titre de la présente Convention devrait être réglée, comme le stipule l'article IX. Elle devrait être réglée, et à notre connaissance, les mots anglais « shall » et « should » n'ont pas d'autre signification. Nous saurions gré aux locuteurs anglophones de bien vouloir nous expliquer dans quel cas ces mots n'impliquent pas une obligation. Cela serait très utile pour nos futurs travaux concrets au Conseil.

Étant donné que l'on n'a pas tenu compte des propositions que nous avons faites à plusieurs reprises à Londres pour commencer à coopérer au titre de l'article IX, et que les demandes du Procureur général de la Russie, faites conformément au paragraphe 2 de l'article VII, sur l'apport d'une assistance juridique pour les affaires pénales, sont restées sans réponse, nous n'avons d'autre choix que d'introduire notre propre demande en application du paragraphe 2 de l'article IX, avec une liste de questions au Royaume-Uni sur l'incident qui s'est produit à Salisbury le 4 mars. À cet effet, une note a été envoyée aux Britanniques le 13 avril par le Représentant permanent de la Russie à La Haye via le Secrétariat technique de l'OIAC.

À cet égard, et avec le but de prendre des mesures pour renforcer la CIAC, nous jugeons essentiel qu'à la prochaine réunion du Conseil exécutif de l'OIAC, le Directeur général du Secrétariat technique prépare et introduise, conformément au paragraphe 5 de l'article XV de la Convention, un projet de résolution amendant l'annexe de la Convention qui dresse la liste des produits chimiques. Non seulement cela permettrait que la substance A-234 identifiée par Porton Down soit officiellement classée comme un agent de guerre

chimique, mais aussi cela la placerait, ainsi que ses précurseurs, sous le contrôle systématique de l'OIAC. C'est ce qui aurait dû être fait il y a longtemps par les pays qui, comme il s'est avéré, disposaient de toutes les informations nécessaires, notamment d'échantillons de cette substance chimique toxique, plutôt que d'utiliser les instances de l'OIAC et le Conseil de sécurité pour diffuser leurs allégations sans fondement selon lesquelles la Fédération de Russie viole les obligations qui lui incombent en vertu de la CIAC.

La campagne d'information, ou plutôt de guerre, que les autorités britanniques ont déclenchée contre la Russie sur la prétendue affaire Skripal n'est pas un secret. Les règles du droit international et du droit en général, les principes et les règles de la diplomatie, le bon sens et la politesse élémentaire sont ignorés. Dans un contexte de silence assourdissant de la part des autorités britanniques compétentes sur le fond de l'affaire et d'une multitude de déclarations politiquement motivées qui visent la Russie depuis le début, de nouvelles versions des événements continuent de faire surface, et des divergences importantes, de fausses preuves et une désinformation flagrante se font jour, que Londres n'a nullement l'intention de réfuter. Les fausses rumeurs se propagent. L'objectif visé est que plus tard, grâce à cette cacophonie d'accusations sans fondement et de références à des organisations respectées telles que l'OIAC, qui aurait pleinement confirmé les conclusions britanniques sur l'implication de la Russie, ce qui, je le répéterai, est un pur mensonge, les gouvernements et la société soient incapables de faire la distinction entre les subtilités des analyses chimiques et les nombreuses incohérences dans les accusations qui ont été lancées. Comme une célèbre citation souvent attribuée à Winston Churchill le dit, « il n'y a rien de tel qu'une opinion publique. Il y a seulement des avis publiés. » Et les Britanniques et leurs alliés n'ont aucun scrupule à voir leurs assertions mensongères être diffusées par les médias.

Les Britanniques nous ont posé deux questions. Nous leur en avons posé 47. Les voici. Nous avons reçu des réponses partielles à deux d'entre elles. Nous n'avons pas reçu de réponses aux questions que nous avons posées au cours de la dernière séance du Conseil de sécurité sur la question, le 5 avril. Nous aurons d'autres questions. Nous leur avons promis que nous ne laisserions pas tomber cette affaire.

Pour familiariser le Conseil avec l'aspect scientifique et factuel de cette affaire, nous distribuerons

séparément les déclarations des représentants russes à la cinquante-neuvième session de l'OIAC, avec une chronologie des événements préparée par notre ambassade à Londres et une copie de ma déclaration d'aujourd'hui.

Dans toute cette cacophonie, les autorités britanniques s'attellent systématiquement à éliminer tout indice ou toute preuve matérielle. Les animaux de compagnie de la maison ont disparu et aucun échantillon n'a été prélevé sur eux. Les lieux où les Skripal se sont rendus – le bar, le restaurant, le banc, le sol dans le parc, etc. – sont dépollués, tandis que les gens ordinaires continuent de vivre à Salisbury comme si rien ne s'était jamais passé. On ignore où se trouve Yulia Skripal, et le consulat n'a pas reçu le droit d'accéder à elle, en tant que citoyenne russe. Je rappelle au Conseil que personne n'a vu Yulia ni Sergei depuis le 4 mars. Entre-temps, un crime – une tentative d'assassinat, peut-être de nature terroriste – a été commise contre des citoyens russes.

Je tiens à affirmer une fois de plus notre position de principe, à savoir que nous n'accepterons les résultats d'aucune enquête nationale ou internationale sans disposer de l'ensemble des informations, que ce soient les données de l'enquête pénale ou les rapports techniques complets des laboratoires, tant que nous n'aurons pas reçu le droit d'accès consulaire aux citoyens russes et, surtout, sans la participation directe d'experts russes dans toutes les opérations visant à faire la lumière sur ce qui s'est passé à Salisbury le 4 mars. La seule chose que nous jugeons incontestable aujourd'hui est que Londres continue de dissimuler des informations qui sont indispensables à l'établissement de la vérité, et ne permettra aucune transparence sur cette question.

L'ambassade britannique à Moscou s'est, une fois de plus, fait remarquer, lorsque, il y a quelques jours, elle a diffusé l'information sensationnelle qui suit, à peu près la même que celle qui a été fournie par les Représentants permanents britanniques auprès de l'OIAC et de l'Organisation des Nations Unies dans la lettre de ce jour au Secrétaire général (S/2018/218). Premièrement, au cours des 10 dernières années, la Russie a fabriqué et stocké du Novitchock. Deuxièmement, la Russie a mené des recherches sur l'utilisation d'agents de guerre chimiques à des fins d'assassinat. Troisièmement, à partir de 2013, les services de renseignement russes se sont intéressés davantage à Sergei Skripal.

Brillant. Bravo.

Je vais maintenant revenir à la lettre de la Représentante permanente du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies, qu'elle a distribuée aujourd'hui, y compris aux membres permanents du Conseil de sécurité. Comme à l'habitude, c'est un tissu de mensonges, truffé d'allégations sans fondement et calomnieuses. Comme à l'habitude, il se conjugue au conditionnel avec des termes tels que « hautement probable », « peut avoir été » et « suspecté ». Le Royaume-Uni avait déjà eu l'audace de formuler des affirmations à l'emporte-pièce au sujet de nos déclarations chimiques et de faire des commentaires sur les méthodes de travail de nos services de renseignement. Mais cette fois, nos collègues britanniques sont allés encore plus loin. Ils ont accusé le Président Poutine d'être directement impliqué dans un programme chimique militaire, sans y mettre de guillemets, sans aucun document à l'appui et sans même prendre la peine de qualifier leur affirmation de « très probable ». J'ai toujours été étonné et amusé par les théories farfelues de nos collègues britanniques – et pas seulement eux – sur le fonctionnement du système de gouvernement russe. À Londres, ils croient manifestement que le hobby du Président russe consiste à consacrer tout son temps libre, dès que ses fonctions officielles le lui permettent, au développement d'un programme d'armes chimiques. Je ne sais pas si les gens à Londres ou ceux de la Mission permanente ici se rendent compte qu'ils ont dépassé les limites de la convenance et de ce qui est acceptable. Je pense qu'ils peuvent remercier notre président de sa retenue.

Pourquoi tout cela est-il donc nécessaire? La réponse en est banale tant elle est évidente. C'est là une tentative de diffamer la Russie de manière générale et de semer le doute sur sa légitimité et son rôle sur la scène internationale. Quand je dis que les événements de Salisbury et de Douma sont liés, je ne le fais pas à la légère. Premièrement, parce que tous deux sont des provocations et deuxièmement, parce que tous deux ont trait à la Russie. Il s'agit d'une campagne d'incitation sans scrupule contre la Russie qui vise à creuser le fossé entre la Russie et l'Union européenne, ce qui est de toute évidence particulièrement opportun pour le Royaume-Uni à la veille du Brexit, rien de plus.

En conclusion, il semble que le moment soit bien choisi pour faire appel aux classiques – Shakespeare, en l'occurrence, qui dans *Henry VI*, troisième partie, dit : « Le soupçon hante toujours l'esprit coupable ». Voilà bien la manière dont les Britanniques doivent s'efforcer d'enjoliver leurs prétendus soupçons, car sinon ils ne

sont pas très convaincants. Nous en sommes même gênés pour eux.

Nous attendons avec grand intérêt la suite de cette saga passionnante. Si la Grande-Bretagne apporte de nouvelles informations sensationnelles dans le même esprit que celui que j'ai dénoncé aujourd'hui, nous nous réservons le droit de demander nous aussi la tenue d'une séance publique. Le Royaume-Uni ne doit pas croire qu'il peut se cacher derrière son tissu de mensonges et de conjectures empoisonné. L'histoire ne s'arrête pas avec le rapport de la visite d'assistance technique de l'OIAC. Nous continuerons d'exiger que le Royaume-Uni nous présente des faits.

Il y a sans aucun doute une dimension chimique à toute cette affaire, celle qui la relie au mot russe pour « escroquerie ». Car oui, il s'agit bien d'une escroquerie de leur part. Toutefois nous sommes d'accord avec eux sur un point. Il n'y aura pas d'impunité et les responsables de cette provocation devront répondre de leurs actes.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Nous remercions M^{me} Nakamitsu de son exposé, ainsi que la Représentante permanente du Royaume-Uni pour les informations qu'elle nous a fournies.

Le Pérou a pris note avec une profonde préoccupation de l'incident au cours duquel un agent neurotoxique a été utilisé dans un espace public au Royaume-Uni, mettant gravement en danger la vie d'au moins trois personnes. Nous tenons à réaffirmer notre solidarité avec les victimes, auxquelles nous souhaitons un rétablissement total, et avec toutes les personnes au Royaume-Uni qui ont été potentiellement exposées à l'agent chimique en question. Le Pérou condamne tout emploi d'armes chimiques. Nous estimons que de telles pratiques constituent en soi une menace à la paix et à la sécurité internationales, un crime odieux et une violation flagrante du régime de non-prolifération. À la lumière de l'enquête et du rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques concernant les échantillons de sang prélevés sur les victimes directes de l'attaque, nous nous devons d'insister sur le fait que la Convention sur les armes chimiques interdit l'utilisation de toute substance quelle qu'elle soit en tant qu'arme chimique.

Enfin, nous exhortons les parties concernées à coopérer pleinement aux enquêtes en vue de déterminer les responsabilités et les sanctions appropriées en

relation avec cette affaire, conformément au principe du règlement pacifique des différends.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

La représentante du Royaume-Uni a demandé à faire une autre déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je serai brève. L'Ambassadeur de la Russie m'a posé un certain nombre de questions. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit au sujet du rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) qui vient d'être publié et sur la manière dont les échantillons ont été prélevés. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit concernant le volet consulaire. Je tiens à insister sur le fait que l'enquête menée au Royaume-Uni est pleinement indépendante du Gouvernement. En ce qui concerne le respect sélectif de l'OIAC et de la Convention sur les armes chimiques, nous sommes un État partie qui jouit d'une très bonne réputation. S'agissant de Porton Down, le Royaume-Uni ne possède pas d'armes chimiques. Le laboratoire de Porton Down est un établissement du Ministère de la défense qui mène des recherches et fournit un appui scientifique et technique au Gouvernement du Royaume-Uni en matière de protection contre les armes chimiques. La recherche à des fins défensives est autorisée par la Convention sur les armes chimiques. Le site de Porton Down est pleinement conforme à la Convention et fait l'objet d'inspections régulières par l'OIAC. Nous invitons tous les États Membres à venir inspecter les lieux quand ils le veulent.

Nous avons reçu 16 questions de la Fédération de Russie au titre de l'article IX de la Convention sur les armes chimiques. Les règles de l'OIAC et les articles de la Convention indiquent clairement que nous avons 10 jours pour répondre, et nous y répondrons. En ce qui concerne le Président Poutine, je tiens à préciser que je faisais référence au début des années 2000. Et pour ce qui est de Litvinenko, la piste du polonium a littéralement conduit en Russie.

Je voudrais répéter ce que j'ai dit. Nous respectons la Russie en tant que pays. Nous n'avons rien à reprocher au peuple russe. Mais nous dénoncerons toujours tout comportement irresponsable et illégal des autorités russes, que ce soit en Syrie ou à Salisbury.

Enfin, à l'approche de Noël, je compte acheter à mon collègue, l'Ambassadeur de Russie, un abonnement à un club de lecture anglais. Mais comme ce n'est pas encore Noël, je voudrais lui rendre la pareille littéraire

aujourd'hui. Le récit que fait la Russie du comportement du Royaume-Uni et de ce qui se passe sur le terrain à Salisbury et en Syrie est une réécriture de *1984* de George Orwell, adaptée à l'époque actuelle et aux méthodes russes contemporaines.

La séance est levée à 16 h 40.